

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

**Année 2018
Séance du 26 septembre 2018**

**N° 19
Objet : Subvention 2018 au
Centre Régional de
l'Information Géographique
(CRIGE) de PACA**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-huit et le vingt-six du mois de septembre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt du mois de septembre 2018, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : Philippe BERTRAND

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AILLAUD Sylvie, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNET Brigitte, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle (à partir du rapport n° 11), BRUN Patricia, CASA Chantal, CAZERES Benoit, COMBE Gérard, DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibault, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MAZAL Ambroise, NICOLOSI Philip, PAUL Gérard, PAYAN Claude, POULEAU Philippe, REINAUDO Gilbert, SERRA Victor, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, THONATTE Lionel, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine (à partir du rapport n° 2).

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole (à partir du rapport n° 11)
SEVENIER Jean a donné pouvoir à GUICHARD Francis
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à GIRARD BEGUIER Laurent

Etaient représentés :

AYMES Bernard a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
BAUDOU MAUREL Marie Anne a donné pouvoir à THONATTE Lionel
BONNET Martine a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul
JULIEN Jacques a donné pouvoir à BAILLE Denis
LEDEY Olivier a donné pouvoir à VIVOS Patrick
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à SUZOR Pierre
PRIMITERRA Geneviève a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
VILLARON Bruno a donné pouvoir à BLANC Michel
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à LE CORRE Thibault (au rapport n°1)

Etaient excusés :

AUBERT Serge
AUZET Guy
BALIQUE François
BLOT Michel
CAREL Serge
CHATARD Gilles
FERAUD Maryline
FLORES Sylvain

MAGAUD Marie José
MUNOZ MALDONADO Julien
PAUL Gilles
REBOUL Childéric
REINAUDO Patrick
ROCHAT Jacques
RONDEAU Daniel
TONELLI Corinne

REÇU EN PREFECTURE

le 26/09/2018

Application agréée E.legalite.com

99_DE-004-200067437-20180926-19_26092018

Monsieur Philippe POULEAU, rapporteur, expose ce qui suit :

La communauté a adhéré au CRIGE PACA par une décision en date du 28 mars 2017 (délibération N° 21) et a décidé à cette occasion de participer au financement du CRIGE par l'attribution d'une première subvention.

Il est rappelé que le CRIGE PACA est un opérateur technique qui a été mis en place par l'Etat et la Région avec pour mission d'appuyer la mise en œuvre de la politique géomatique partenariale développée dans notre région depuis plus de 15 ans. Cette association « Loi 1901 », dont le siège social est situé à Aix en Provence et à l'assemblée générale de laquelle notre collectivité est représentée (collège des EPCI) ; a pour objet de développer et d'organiser la production et l'utilisation de l'information géographique numérique sur l'ensemble de la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur.

Les services apportés par le CRIGE-PACA aux collectivités territoriales consistent notamment en : la collecte, l'intégration, la livraison des données cadastrales, l'appui à la numérisation des documents d'urbanisme, un partenariat pour le Mode d'Occupation des Sols (MOS) dans le cadre des SCoT, une hotline de données, une veille réglementaire et sa communication, une intervention dans le cadre de la SMART Région, l'animation de réseaux locaux, une participation à l'OPEN DATA Régional.

Le budget de cet organisme s'élève cette année à 774 000 € (*en diminution de 8% par rapport à 2017*).

Le CRIGE est financé par l'Etat, la Région, les conseils départementaux et des EPCI bénéficiaires des services.

Pour l'exécution de son programme de travail 2018, le CRIGE a sollicité le 1^{er} juin 2018 (*demande ci-jointe*) une participation financière de notre Communauté identique à celle de l'année dernière, s'élevant donc à 5 500 €, afin de poursuivre ses missions et de développer de nouvelles actions au service du territoire.

Le plan d'actions 2018 du CRIGE s'appuie sur ses missions et objectifs statutaires (*statuts du 25 Novembre 2015 ci-joints*) Les actions relevant des missions socles sont complétées par des projets opérationnels annuels ou pluriannuels.

Les actions s'adressent en majorité à toutes les organisations du territoire régional productrices et utilisatrices d'information géographique, publiques et privées.

Une partie des actions ne concernent que les membres financeurs du CRIGE.

Les services apportés par le CRIGE aux collectivités territoriales constituent un réel soutien au fonctionnement de Provence Alpes Agglomération (développement économique et touristique, planification de l'urbanisme, prospective et l'aménagement du territoire, opérationnel...)

Il vous est proposé de participer pour un montant de 5 500 € (cinq mille cinq cents Euros) au financement du CRIGE-PACA pour l'année 2018.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A la majorité pour 3 votes contre

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 28/09/2018

Application agréée E.legalite.com